

## Pots-pourris - We need you!



Mes chers Confrères,

Voici bientôt trois ans, était publiée au Moniteur belge la première loi dite «**pot-pourri**» qui allait modifier la procédure judiciaire. D'autres pots-pourris ont suivi en différentes matières.

L'heure est venue de dresser un premier bilan.

Pour ce faire, nous avons besoin de vous. Votre expérience nous est indispensable !

La commission de droit et pratiques judiciaires d'AVOCATS.BE a mis au point un [questionnaire](#) qui vous est soumis.

Le questionnaire a été conçu de manière à ce que vous puissiez y répondre rapidement. Cela ne devrait pas vous prendre plus de 10 minutes, 15 minutes pour les plus méticuleux.

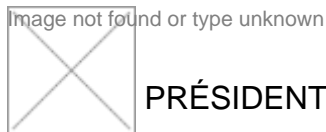
Nous vous serions très reconnaissants d'y répondre **avant le 10 octobre 2018**.

Nous comptons sur votre participation ! Vos réponses seront soigneusement analysées et relayées auprès du législateur afin qu'il prenne des mesures en vue de corriger ou d'améliorer ces lois.

Je pense à Goethe qui écrivait : «*Faire un meilleur avenir avec les éléments élargis du passé*».

Votre dévoué,

Jean-Pierre Buyle, Président AVOCATS.BE



JEAN-PIERRE BUYLE

PRÉSIDENT